

VIA SEDAR

Laval, le 7 septembre 2023

Résultats du vote en vertu de l'article 11.3 du Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue (le « règlement 51-102 »)

Madame, Monsieur,

Suivant l'assemblée annuelle des actionnaires d'Alimentation Couche-Tard inc. (la « **Société** ») tenue de manière virtuelle le 7 septembre 2023 (l'« **Assemblée** ») et en vertu de l'article 11.3 du Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue, nous vous avisons, par la présente, des résultats des votes obtenus lors de l'Assemblée. Selon le rapport des scrutateurs, étaient présents à l'Assemblée ou par procuration, les titulaires de 764 235 614 actions d'ordinaire, soit 78,23 % des droits de vote afférents à toutes les actions émises et en circulation de la Société.

1. Élection des administrateurs de la Société

Un vote par bulletin de vote électronique a été tenu à l'égard de l'élection des administrateurs. Compte tenu des procurations reçues et des voix exprimées, les personnes suivantes ont été élues à titre d'administrateurs et d'administratrices de la Société jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires. Le résultat du vote a été le suivant :

CANDIDAT(E)	EN FAVEUR (NOMBRE)	EN FAVEUR (%)	ABSTENTION (NOMBRE)	ABSTENTION (%)
Alain Bouchard	720 248 683	94,41	42 636 512	5,59
Louis Vachon	741 776 005	97,23	21 109 192	2,77
Jean Bernier	760 048 651	99,63	2 836 546	0,37
Karinne Bouchard	730 718 535	95,78	32 169 537	4,22
Eric Boyko	689 343 421	90,36	73 544 649	9,64
Jacques D'Amours	730 734 277	95,79	32 153 795	4,21
Janice L. Fields	756 149 955	99,12	6 738 117	0,88
Eric Fortin	726 064 909	95,17	36 823 163	4,83
Richard Fortin	684 292 397	89,70	78 595 673	10,30
Brian Hannasch	753 786 873	98,81	9 101 199	1,19
Mélanie Kau	653 063 146	85,60	109 824 926	14,40
Marie Josée Lamothe	759 653 511	99,58	3 234 561	0,42
Monique F. Leroux	759 522 879	99,56	3 365 193	0,44
Réal Plourde	683 773 961	89,63	79 114 109	10,37
Daniel Rabinowicz	754 368 515	98,88	8 519 557	1,12
Louis Têtu	755 324 038	99,01	7 564 034	0,99

**CIRCLE K**

2. Nomination de PricewaterhouseCoopers s.r.l./S.E.N.C.R.L. à titre d'auditeur externe de la Société

Un vote par bulletin de vote électronique a été tenu à l'égard de la nomination des auditeurs externes. Compte tenu des procurations reçues et des votes exprimés, la firme PricewaterhouseCooper s.r.l./S.E.N.C.R.L. a été nommée à titre d'auditeur de la Société jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires et les administrateurs sont autorisés à fixer leur rémunération. Le résultat du vote a été le suivant :

EN FAVEUR (NOMBRE)	EN FAVEUR (%)	ABSTENTION (NOMBRE)	ABSTENTION (%)
753 565 654	98,62	10 548 924	1,38

3. Vote consultatif en matière de rémunération des membres de la haute direction

Un vote par bulletin électronique a été tenu à l'égard de l'adoption d'un vote consultatif sur la rémunération des membres de la haute direction. Compte tenu des procurations reçues et des voix exprimées, les pratiques en matière de rémunération des membres de la haute direction ont été approuvées. Le résultat du vote a été le suivant :

EN FAVEUR (NOMBRE)	EN FAVEUR (%)	CONTRE (NOMBRE)	CONTRE (%)
699 636 960	91,71	63 249 612	8,29

Cordialement,

ALIMENTATION COUCHE-TARD INC.

par :

(s) Filipe Da Silva

Filipe Da Silva
Chef de la direction financière

Tél. : 450 662-6632
Téléc. : 450 662-6633
filipe.da-silva@couche-tard.com